

## Profitez du Pass'sport !

Mis en place depuis 2021 par l'Etat pour favoriser la pratique sportive des jeunes, le Pass'Sport est reconduit pour la saison 2024-2025.



Cette aide de 50 € s'adresse aux jeunes de 6 à 30 ans pour financer tout ou partie de leur inscription dans une structure sportive. Le Pass'Sport est une mesure de pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer. Il est cumulable avec le Pass Solidarité Loisirs !

Liens utiles

[POUR EN SAVOIR PLUS...](#)

[Pass Solidarité Loisirs](#)